INTERPOL

# LE RÔLE DES NOTICES D'INTERPOL DANS LES ENQUÊTES SUR LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA PÊCHE

Note d'information à l'intention des services chargés de l'application de la loi

## Les notices d'INTERPOL au service des enquêtes sur la criminalité liée à la pêche

Les notices d'INTERPOL aident les pays membres à identifier et à localiser les personnes et les navires impliqués dans des activités criminelles liées à la pêche, ainsi qu'à faciliter les poursuites à l'encontre des personnes responsables. Elles contribuent également à la lutte contre d'autres formes de criminalité transnationale connexes, notamment la traite des êtres humains, la fraude documentaire, le blanchiment d'argent et la criminalité environnementale. En facilitant l'échange de renseignements en temps réel sur les réseaux criminels, leurs modes opératoires et les récidivistes, ces notices contribuent à renforcer l'action des services chargés de l'application de la loi dans le domaine maritime à l'échelle mondiale.

| | Objectif | Cas de figure lié à la criminalité dans le secteur de la pêche |
|---|---|---|
| INTERPOL RED NOTICE | Localiser et arrêter les personnes recherchées en vue de leur extradition. | Le directeur général d'une entreprise exportant illégalement du thon, qui a fui le pays après la découverte, par les autorités, de documents de déclaration des captures falsifiés et de permis d'exportation contrefaits. |
| INTERPOL BLUE NOTICE | Recueillir et échanger des informations sur les personnes recherchées, les suspects, les témoins ou les victimes. | Localiser et suivre les déplacements du capitaine d'un navire soupçonné de coordonner des opérations de transbordement illégales dans plusieurs zones économiques exclusives (ZEE). |
| INTERPOL GREEN NOTICE | Alerter les pays membres sur les récidivistes | Un opérateur connu pour ses activités de pêche illégale, ayant fait l'objet de plusieurs condamnations antérieures, qui déplace ses navires et change leur pavillon afin d'échapper aux contrôles et de réintégrer les marchés des produits de la pêche. |
| INTERPOL PURPLE NOTICE | Alerter les pays membres sur les modes opératoires criminels et les techniques de dissimulation. | Falsification de l'identité des navires (notamment de leur numéro OMI), utilisation de documents de capture frauduleux et recours à des transbordements en haute mer afin d'intégrer des produits issus de la pêche INN dans les chaînes d'approvisionnement légales en masquant leur origine illicite. |
| INTERPOL BLACK NOTICE | Faciliter l'identification de restes humains non identifiés. | Le corps d'une personne non identifiée, retrouvé à la suite d'un décès survenu à bord d'un navire se livrant à des activités de pêche illégale, en raison de conditions de travail dangereuses, de faits de traite des êtres humains ou d'actes de violence en mer. |
| INTERPOL ORANGE NOTICE | Alerter sur les menaces graves et imminentes. | Pratiques dangereuses impliquant des navires de pêche (notamment l'utilisation d'explosifs sans autorisation dans le cadre des activités de pêche) ou utilisation illégale de produits chimiques en aquaculture (notamment d'antibiotiques ou de pesticides interdits). |
| INTERPOL SILVER NOTICE | Identifier, localiser et retracer les avoirs d'origine criminelle | Produits d'activités criminelles liés à une personne faisant l'objet d'une enquête pour des infractions liées à la pêche et des fraudes portant sur les produits de la mer, ainsi que pour le recours à des sociétés-écrans afin de blanchir des revenus par l'intermédiaire de réseaux financiers offshore. |



## Procédure de publication d'une notice INTERPOL

### Identification et collecte des preuves

Par l'intermédiaire du Bureau central national (BCN) d'INTERPOL, un service chargé de l'application de la loi identifie une personne soupçonnée d'infractions, un navire ou un mode opératoire criminel en lien avec la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), puis rassemble les éléments de preuve nécessaires, notamment les documents juridiques, les informations relatives au navire, les dates et lieux des faits ainsi que les témoignages..

### Transmission de la demande via I-24/7

Le BCN transmet la demande par l'intermédiaire d'I-24/7, le système mondial de communication sécurisée et chiffrée d'INTERPOL, en sélectionnant le type de notice le plus approprié en fonction de l'objectif de l'alerte et de la nature du dossier.

### Examen et contrôle de conformité

INTERPOL examine la demande afin de s'assurer de la qualité des informations fournies et de leur conformité aux exigences juridiques, conformément à son Statut et à son cadre réglementaire. Cet examen porte notamment sur:

- L'exactitude et l'exhaustivité des informations ;
- Le respect du droit international et des principes relatifs aux droits humains ;
- Le respect du principe de neutralité.

### Publication et diffusion

Une fois approuvée, la notice est publiée et diffusée aux Bureaux centraux nationaux (BCN) des 196 pays membres d'INTERPOL ainsi qu'aux services chargés de l'application de la loi habilités à y accéder. Les BCN restent responsables de la mise à jour, de la prolongation ou de l'annulation de la notice à tout moment, en fonction des nouvelles informations disponibles.



## Enjeux et portée de l'action d'INTERPOL

La criminalité liée à la pêche compromet la sécurité alimentaire mondiale, porte gravement atteinte aux écosystèmes marins et alimente la criminalité organisée. Les notices d'INTERPOL constituent un outil essentiel pour combler les failles juridiques et empêcher les criminels de se soustraire à la justice en franchissant les frontières nationales.